

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 janvier 2025

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le 23 janvier 2025 à 19h, à l'Hôtel de Ville de Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire de Besançon.

Étaient présents : Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR (à compter de la question n°5), M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (jusqu'à la question n°1 incluse), Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire : M. Nicolas BODIN

Étaient absents : M. Hasni ALEM, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN

Procurations de vote : M. Hasni ALEM à M. Christophe LIME, Mme Frédérique BAEHR à Mme Julie CHETTOUH (jusqu'à la question n°4 incluse), M. Laurent CROIZIER à Mme Nathalie BOUVET, M. Cyril DEVESA à M. François BOUSSO, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Benoît CYPRIANI, Mme Sadia GHARET à M. André TERZO, M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Anthony POULIN, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET

CONSEIL MUNICIPAL

1 - Désignation d'un(e) secrétaire de séance - Approbation du Compte Rendu de la dernière séance du Conseil Municipal du 12 décembre 2024

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de nommer M. Nicolas BODIN secrétaire de séance, et d'approuver le compte rendu de la dernière séance du Conseil Municipal.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

2 - Délégation du Conseil Municipal accordée à Mme la Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

3 - Solidarité avec Mayotte - Aide exceptionnelle à la Fondation de France

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 20 000 € à la Fondation de France.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

4 – Groupes d'élus – Modification des groupes politiques et de la mise à disposition de moyens humains et matériels

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la répartition des moyens humains affectés par la collectivité aux groupes politiques, telle que définie dans le rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

5 – Cadre de vie – Investissement de proximité – Programmation 2025 – Tranches annuelles de base

Le Conseil Municipal prend connaissance du programme prévisionnel des tranches annuelles 2025, tel que détaillé dans le présent rapport par politiques publiques et en annexes par principale enveloppe, étant précisé que ce programme sera repris et intégré au budget 2025.

6 – Chambre Régionale des Comptes de Bourgogne Franche-Comté – Audit flash sur l'assurabilité des collectivités territoriales : rapport d'observations définitives

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Bourgogne-Franche-Comté sur l'audit flash portant sur l'assurabilité des collectivités.

7 – Ressources budgétaires pour 2025 – Fixation de divers tarifs, taxes et droits – Tarification de la Citadelle et activités réceptives

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur les tarifs proposés dans le cadre du rapport.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention*: 0

Conseiller intéressé : 0

8 – Soutien à l'évènement Carnaval 2025 – Aide au Comité des Fêtes de la Ville

Mmes Frédérique BAEHR (1), Anne BENEDETTO (1), Annaïck CHAUVET (1) et Carine MICHEL (1), conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 65 000 € au Comité des Fêtes pour l'organisation du Carnaval 2025,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention dans le cadre de l'organisation du Carnaval 2025 avec le Comité des Fêtes à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

9 – Soutien à l'évènement Ludi'Health 2025 porté par le Collectif Ludique Bisontin (CLUB), le Hacking Health Besançon et la Maison de quartier de Planoise

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur les modalités de partenariat entre le Collectif LUdique Bisontin (CLUB) et la Ville (Maison de quartier de Planoise) dans le cadre de l'évènement Ludi'Health 2025,
- attribue une subvention d'un montant total de 5 000 € au Collectif LUdique Bisontin (CLUB) dans ce cadre,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer la convention de partenariat correspondante avec le Collectif LUdique Bisontin (CLUB).

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

10 – Exonération exceptionnelle d'un loyer aux commerçants des Halles Beaux-Arts

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur le soutien ponctuel apporté aux commerçants des Halles Beaux-Arts par la Ville de Besançon,
- accorde l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public aux commerçants des Halles Beaux-Arts pour le mois de février 2025.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

11 – Congrès – Attribution des aides – Première répartition au titre de l'année 2025

M. Cyril DEVESA (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

- 1 000 € pour Plateforme Jeune Public Bourgogne Franche-Comté (PLAJE BFC),
- 1 000 € pour Dynamic Club Panhard&Levassor (DCPL),
- 3 500 € pour l'Union Nationale des Syndicats Autonomes des Services Judiciaires (UNSA),
- 11 750 € pour l'Association Française pour l'Enseignement du Français (AFEF).

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

12 - Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouveau Urbain (OPAH-RU) du Coeur de Ville de Besançon - Attribution d'une aide

Mmes Marie ETEVENARD (1) et Anne VIGNOT (2) et MM. Anthony POULIN (2) et André TERZO (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une aide financière en faveur de la modernisation des logements privés du cœur de ville, pour un montant prévisionnel de 2 000 € au titre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouveau Urbain (OPAH-RU).

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0 Conseillers intéressés : 7

13 - Soutien à l'association Solidarité Femmes Besançon pour le 50ème anniversaire de la loi Veil

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 800 € à l'association Solidarité Femmes au titre de la manifestation « 50^{ème} anniversaire de la loi Veil ».

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

14 – Dégâts de travaux – Indemnités : Protocole d'accord transactionnel Société SOBECA

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur le protocole transactionnel avec la société SOBECA annexé au projet,
- autorise Madame la Maire, ou son représentant, à signer ledit protocole.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 0

15 – Restructuration de l'îlot Pompiers – Acquisition de 4 garages à M. et Mme TROUF – Rue Oudet

Mme Marie ETEVENARD (1) ne prend part ni au débat, ni au vote

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur l'acquisition de 4 garages situés au cœur de l'îlot pompiers, aux conditions énoncées dans le rapport,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'acte notarié correspondant,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer tout acte en vue d'aboutir à la dissolution de la copropriété postérieurement aux acquisitions réalisées.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 51 Contre : 0 Abstention : 0 Conseiller intéressé : 1

16 – Elèves hospitalisés – Signature d'une convention constitutive de l'unité d'enseignement du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Besançon et du Centre de Rééducation Réadaptation Fonctionnelle de Bregille

Mme Marie ETEVENARD (1) et M. Damien HUGUET (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur la convention de partenariat pour les enfants hospitalisés - jointe au rapport - entre la ville de Besançon, le Centre de Rééducation Réadaptation Fonctionnelle de Bregille (CRRF), le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Besançon (CHRU), l'Education Nationale et l'ARS dans le cadre de l'Unité d'Enseignement,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 50

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

17 – Règlement intérieur des accueils périscolaires pour la rentrée 2025-2026

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le projet de règlement intérieur des accueils périscolaires.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

18 – Avenant de prolongation de la convention entre la Ville de Besançon et le Groupement d'Employeur Profession Sport Loisirs 25-90 – Mise à disposition de salariés apprentis animateurs

M. Abdel GHEZALI (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur le projet d'avenant à la convention entre la Ville de Besançon et le groupe Profession Sport et Loisirs 25-90,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer cet avenant avec le groupe PSL 25-90.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

19 – Cadre des inscriptions par dérogation aux périmètres scolaires

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le cadre régissant les inscriptions dans les écoles bisontines par dérogation aux périmètres scolaires.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

20 – Evolution du périmètre scolaire des écoles élémentaires Charles Fourier et Albrecht Durer

Mmes Fabienne BRAUCHLI (1) et Carine MICHEL (1) et M. Yannick POUJET (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte ces évolutions des périmètres scolaires pour la rentrée scolaire 2025-2026, tels qu'ils figurent en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

21 – Aide exceptionnelle à la Caisse des Ecoles

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Mme la Maire, ou son représentant, à signer l'avenant proposé par l'Etat à la convention Dotation de la Politique de la Ville en date du 27 juin 2024 relatif à cette subvention.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

22 – Aides à des séjours scolaires

Mmes Aline CHASSAGNE (1), Julie CHETTOUH (1), Marie LAMBERT (1) et Sylvie WANLIN (2) et MM. Sébastien COUDRY (1), Benoît CYPRIANI (2) et Yannick POUJET (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution de ces subventions :

- école maternelle la Butte : 750 €,
- école élémentaire Champagne : 9 500 €,
- école maternelle Chaprais : 1 500 €,
- école élémentaire Durer : 4 500 €,
- école élémentaire Granvelle : 1 500 €,
- école élémentaire Helvétie : 3 000 €,
- école élémentaire Ile-de-France : 6 000 €,
- école élémentaire Saint-Claude : 3 000 €,
- école élémentaire Vieilles Perrières : 1 500 €.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 42

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 10

23 – Observatoire astronomique : Création d'une servitude de maintien dans les lieux des instruments de mesure du pavillon de l'observatoire

Mmes Frédérique BAEHR (1), Pascale BILLEREY (1) et MM. Damien HUGUET (1), Jean-Emmanuel LAFARGE (1) et Yannick POUJET (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour la servitude de maintien dans les lieux, soit le pavillon de la méridienne de l'observatoire (article L622-1-2 du Code du patrimoine), de l'ensemble historique mobilier (article L622-1-1 du Code du patrimoine) constitué de ses accessoires.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 6

24 : Sculpture en hommage à Jenny d'Héricourt par l'artiste Lili Reynaud-Dewar : Commande de la Ville de Besançon

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le projet de commande d'une sculpture en hommage à Jenny d'Héricourt.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 42

Contre : 0

Abstentions : 10

Conseiller intéressé : 0

25 – Motion pour garantir l'accessibilité du droit fondamental à l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG)

A l'unanimité des suffrages exprimés, 10 abstentions, le Conseil Municipal de Besançon demande à l'Etat :

- de garantir un accompagnement de qualité avant (choix de la méthode : chirurgicale et médicamenteuse), pendant (éviter l'isolement) et après un IVG pour toutes les femmes,
- de donner les moyens humains et matériels alloués à la prévention et l'éducation sexuelle et affective, aux centres de planification et aux plannings familiaux,
- d'assurer une égalité d'accès aux praticiens pour toutes sur l'ensemble du territoire et cela de façon pérenne,

- de garantir l'accès à la contraception pour toutes les femmes, tout en soutenant la recherche de contraception masculine.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 42

Contre : 0

Abstentions : 10

Conseiller intéressé : 0

La séance est levée à 22h50.

Affichée à Besançon et publiée sur le site internet,
le

Pour la Maire,
Par délégation,
La Cheffe du Service Gestion des Assemblées,



Anne COLLIN